

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Gervais Ouellette, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Pierre Lessard, conseiller (19h)
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)
Ginette Chapdelaine, conseillère (19h)
M. Pierre-André Arès, conseiller (19h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.


Réflexion : « Les bonnes intentions sont comme des chèques sans provision. »

2018-06-151

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant les ajouts suivants :

Inspecteur municipal

 Demande d'entretien branche #14 du cours d'eau Verville : M. Denis Pothier

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2017

Le maire, Réal Fortin fait lecture des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2018

Rien à signaler.

2018-06-152

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MAI 2018

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-153

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Acklands Grainger	Achat cendrier Pavillon Armand Rousseau	125.10 \$
Air Liquide	Accessoire pour soudure	25.18 \$

ARM Agence de Recouvrement	Frais d'ouverture de dossier Ferme Des P'tits Bateaux inc	34.49 \$
Bentar	Pancartes développement commerciale et industrielle	701.35 \$
EMR	Balayage mécanique	603.62 \$
Les Entreprises Bourget	Calcium	43 646.06 \$
Éric Ouellette	Achat caméra Sentier Les Pieds d'Or	57.48 \$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service incendie	416.51 \$
Groupe Degrandpré	Pièces épuration	94.28 \$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	153.04 \$
JU Houle	Réparation tuyau égout développement commerciale et industrielle et réparation buvette Sentier Les Pieds d'Or	415.78 \$
Location d'outil Victo	Location découpeuse pavage et niveau parc industriel	138.25 \$
Machinerie CH	Huile tracteur et pépîne	206.98 \$
Machinerie Serge Lemay	Réparation camion #1	511.95 \$
Partenaire 12-18	Participation compost journée verte	170.00 \$
Pièces d'auto Allison	Pièces épuration et masque pour peinturer	96.97 \$
Piquets d'arpentage Drummond	Piquetage parc industriel et commercial	117.85 \$
Planage d'Asphalte Expert	Balayage mécanique	1 644.14 \$
Plomberie PHCB inc.	Réparation urinoir salle paroissiale	46.95 \$
Réal Huot inc	Réparation entrée de service	327.27 \$
Sablière de Warwick	Location remorque pour pavage	275.94 \$
Services Mobiles Cloutier	Réparation camion #1 et moteur station d'eau potable	315.39 \$
Signalisation Lévis	Achat de signalisation	588.21 \$
Location d'outil Simplex	Location niveau parc industriel et commercial	69.47 \$
Traiteur Le Veloutin	Bouchées 5 à 7 bénévoles	315.00 \$
Vertige	Abattage arbres rang 7	1 149.75 \$
Vignoble les Côtes du Gavet	Vin 5 à 7 bénévoles	270.08 \$
Vivaco	Achat divers	482.01 \$
Total		52 999.10 \$

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 52 999.10\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de mai 2018 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 185 660.36\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 31 mai 2018.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE D'UN DOSSIER

Le conseiller, Gervais Ouellette

- Les travaux de pulvérisation et de rechargement débiteront bientôt dans le rang 7.

Le conseiller, Ghislain Gagnon

- Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de COPERNIC.

Le conseiller, Pierre Lessard

- Les travaux de préparation du parc industriel vont bon train et 2 entreprises ont manifesté leur intérêt pour s'y installer.

La conseillère, Marjolaine Vaudreuil

- Rien à signaler.

La conseillère, Ginette Chapdelaine

- Rien à signaler.

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Informe les citoyens que le comité MADA est formé et qu'il y aura une première rencontre dans les prochaines semaines.
- Une rencontre pour les loisirs collectifs a eu lieu et le démarrage des activités va bon train.
- Une rencontre est prévue avec le service de sécurité incendie afin de prévoir une transition entre le directeur, Marc Ouellette et l'officier, Benoît Racine.
- Messieurs Éric Ouellette et Francis Cantin recevront leur diplôme de pompier 1 de l'École Nationale de pompier lors d'une cérémonie qui sera tenue ce jeudi 7 juin.

Le maire, Réal Fortin

- Le MRC d'Arthabaska ayant de plus en plus de dossier à gérer passera de 1 à 2 réunions par mois.
- Compte-rendu de la journée concernant la planification stratégique de la MRC d'Arthabaska.
- Présentation du programme échec au crime.
- La revue Vélo Mag parle de notre région et des sentiers dont 3 tracés passent à Tingwick.
- Invite les citoyens à participer à la fête de la St-Jean-Baptiste au parc Rock-Dion à St-Rémi-de-Tingwick le 23 juin.

2018-06-154

Participation et achat du panneau : Échec au crime

Considérant que le conseil désire participer au programme « Échec au crime »;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat d'un panneau du programme Échec au crime au montant de 50\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-155

Proclamation de la semaine provinciale québécoise des personnes handicapées

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lessard et résolu que la Municipalité de Tingwick proclame la semaine du 4 au 8 juin « Semaine Provinciale Québécoise des personnes handicapées ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Lotissement et bornage zone commerciale et industrielle : embauche de Morin Collin, arpenteur géomètre La résolution numéro 2018-06-156

Il est proposé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick retienne les services de Morin Collin, arpenteur géomètre pour le lotissement et le bornage de la zone commerciale et industrielle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-157

Dérogation mineure : M. Fernand Laplante

Considérant que les lots visés sont 5 498 769 et 5 498 767 du Cadastre du Québec, situé dans la zone R-2;

Considérant que le terrain visé n'aura pas la superficie minimale de 4000 mètres carrés;

Considérant que les lots visés auront une superficie totale de 3 684.6 m²;

Considérant que le *Règlement de lotissement #2010-312* indique :

4.16 SUPERFICIE ET DIMENSIONS DES LOTS

La superficie et les dimensions minimales d'un lot sont données aux tableaux: 1, 2, 3 et 4.

TABLEAU 1

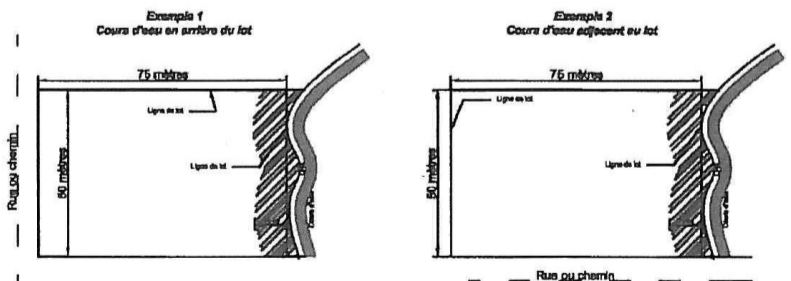
Superficie et dimensions minimales des lots non desservis (ni égout, ni aqueduc)

Zones	Toutes les zones
Superficie minimale :	3 000 m ² ⁽¹⁾
Largeur minimale sur la ligne avant	50
Profondeur moyenne minimale	75 m ⁽²⁾⁽³⁾

(1) Cette superficie est de 4 000 m² lorsque le terrain est situé à moins de 100 m d'un cours d'eau ou 300 m d'un lac.

(2) La norme visée ne s'applique pas à un lotissement effectué entre la ligne des hautes eaux et une rue existante située à moins de 75 m de cette ligne des hautes eaux.

(3) La profondeur moyenne minimale s'applique seulement lorsque le terrain est situé à moins de 100 m d'un cours d'eau ou 300 m d'un lac. (Ajout règlement 2014-350)



Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

1. Le terrain aura une superficie raisonnable pour l'aménagement d'une installation septique conforme;
2. La rue restera au propriétaire actuel;
3. La superficie du terrain rendra la propriété constructible;
4. La propriété n'est pas en zone inondable.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que le conseil accepte la présente demande pour les motifs énumérés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-158

Augmentation paiement membre du Comité consultatif d'urbanisme : 30\$ par réunion

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu d'augmenter à 30\$ par réunion la compensation des membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-159

Dossier Messieurs Marcel Roy et Gérard Houle : embauche de Me Rino Soucy : poursuites judiciaires

Considérant que la municipalité de Tingwick a transmis des constats d'infraction à Messieurs Marcel Roy et Gérard Houle et qu'ils contreviennent toujours à la réglementation en vigueur;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Ginette Chapdelaine, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Me Rino Soucy pour que celui-ci entame des poursuites judiciaires afin que Messieurs Roy et Houle se conforme à la réglementation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2018-06-160

Autorisation du passage de la Classique des Appalaches le 25 août 2018

Considérant que le 25 août prochain aura lieu la 4^e édition de La Classique des Appalaches;

Considérant que des cyclistes emprunteront la rue Ste-Marie et le Chemin Craig;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise La Classique des Appalaches à circuler sur les routes mentionnées précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-161

Abrogation résolution #2017-11-347 et #2018-05-136 concernant l'emploi d'inspecteur municipal adjoint, de conducteur de camion de déneigement et de responsable des chemins d'hiver

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu d'abroger les résolutions #2017-11-347 et #2018-05-136 et de mettre fin à l'emploi de M. Sylvain Turcotte à titre d'inspecteur adjoint, de conducteur de camion de déneigement et de responsable des chemins d'hiver.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-162

Embauche de M. Stéphane Larochelle conducteur camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche M. Stéphane Larochelle à titre de conducteur de camion de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande de soumission pulvérisation rang 7
La résolution numéro 2018-06-163

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour la pulvérisation du rang 7. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basses ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à ou vers 11h le jeudi 5 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-164

Demande de soumission rechargement rang 7

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour le rechargement du rang 7. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basses ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Les soumissions seront ouvertes à ou vers 11h le jeudi 5 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-165

Demande d'entretien branche #14 du cours d'eau Verville : M. Denis Pothier

Considérant l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de sa séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

Considérant la demande d'intervention faite par M. Denis Pothier le 4 juin 2018 pour l'entretien de la branche 14 du cours d'eau Verville;

Considérant que la problématique est un mauvais écoulement de l'eau;

Considérant la localisation des travaux sur les lots 5 500 277 et 5 500 278 dans la Municipalité de Tingwick;

Considérant l'analyse de la demande faite par M. Éric Pariseau, technicien en cours de d'eau de la MRC d'Arthabaska suite à sa visite terrain;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien sur la branche 14 du cours d'eau Verville;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu :

Que les membres du conseil de la Municipalité de Tingwick appuient la demande d'intervention faite par M. Éric Pariseau et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à enlever les sédiments.

Que la répartition des coûts soit faite au mètre linéaire.

Que l'intégralité des frais liés aux travaux soient répartis entre le propriétaire et la municipalité selon la résolution #2015-07-259.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Société de l'assurance automobile : nouvelles mesures du code de la sécurité routière dans les publications sur la sécurité à vélo et le partage de la route.

- ✓ Station du Mont-Gleason : remerciement suite à la collaboration de la municipalité.

ADMINISTRATION

Prix terrain parc industriel et commercial : 20\$/m² avec service et abroger la résolution numéro 2017-09-313

La résolution numéro 2018-06-166

Considérant que le conseil désire développer son parc industriel;

Considérant qu'il doit implanter les réseaux d'aqueduc et d'égout;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu de fixer le prix de vente d'un terrain situé dans le parc industriel à 20\$/m² avec service et abroger la résolution numéro 2017-09-313.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-167

Don au Comité de bienfaisance : 250\$: journée verte

Considérant que le Comité de bienfaisance s'est occupé du déroulement de la journée verte;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu de leur verser une somme de 250\$ à titre de don pour l'excellent travail effectué lors de cette journée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-168

Demande des organisateurs du Festival mécanique : prêt du terrain de l'OTJ et de la salle à titre gratuit, la fermeture d'une partie de la rue de l'Hôtel de Ville et la permission de vente de boisson les 10 et 11 août 2018

Considérant que les organisateurs du Festival mécanique font les demandes suivantes pour la tenue de leur activité les 10 et 11 août prochain:

- ✓ Prêt du terrain de l'OTJ et du Pavillon Armand-Rousseau à titre gratuit;
- ✓ La fermeture d'une partie de la rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ✓ La permission de vendre de la boisson sur le terrain situé au 1330, rue St-Joseph à Tingwick.

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu :

- ✓ D'autoriser le prêt du terrain à titre gratuit mais pas la location du Pavillon Armand-Rousseau, celui-ci sera au même coût que celui des organismes;
- ✓ D'Autoriser la fermeture d'une partie de la rue de l'Hôtel-de-Ville;
- ✓ D'Autoriser la vente de boisson sur le terrain situé au 1330, rue St-Joseph à Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-169

Financiarisation des terres agricoles

Considérant que la financiarisation des terres agricoles met en péril l'établissement de la relève, la diversité de l'agriculture, le dynamisme et l'économie des régions;

Considérant que la Fédération de la relève agricole du Québec a déposé un mémoire à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) le 16 mars 2015 dans lequel elle proposait des pistes de solutions concrètes, notamment de limiter l'acquisition de terres à 100 hectares par année, par personne ou entité, excluant les transferts intergénérationnels;

Considérant que le gouvernement du Québec n'a pas encore pris position officiellement sur ce dossier, et ce, malgré toutes les représentations qui ont été effectuées depuis plus de 2 ans;

Considérant que les recommandations de la CAPERN, dont la mise en place d'une base de données n'a pas encore été livrée et rendue disponible pour permettre une analyse et un suivi du phénomène de financiarisation des terres;

Considérant les annonces de la participation financière de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, et du Fonds de solidarité FTQ aux activités de la société agricole PANGEA;

Considérant que d'autres investisseurs et d'autres fonds d'investissement sont intéressés par les terres agricoles;

Considérant que les fonds d'investissement entraînent une financiarisation des terres agricoles créant ainsi un dépassement de la valeur marchande comparativement à la valeur marchande comparativement à la valeur agronomique;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande au gouvernement du Québec :

- Que des mesures soient rapidement mises en place pour limiter à 100 hectares par année la superficie que toute personne ou entité peut acquérir, excluant les transferts intergénérationnels;
- Que soit créée une table de travail provinciale avec tous les acteurs du milieu pour trouver des solutions viables et durables à ce phénomène de financiarisation des terres agricoles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-170

Demande du CJR de Chesterville : publication exposition annuelle

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick paie une publication pour l'exposition annuelle du CJR de Chesterville au montant de 30\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-171

Correction de la résolution numéro 2018-05-132 concernant le coût d'entretien des bouées aux Trois-Lacs

Considérant que le coût indiqué dans la résolution concernant l'entretien des bouées aux Trois-Lacs est pour les 4 municipalités et non pour Tingwick seulement;

Considérant que le coût annuel pour l'entretien des bouées pour Tingwick sera de 166.67\$ par année;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu d'effectuer la correction de la résolution numéro 2018-05-132.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-172

Demande du Bar Tingwick : musique jusqu'à 3h AM le 15 juillet 2018

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le Bar Tingwick à faire entendre sa musique jusqu'à 3h AM le 15 juillet 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demandes du Bar Tingwick : musique jusqu'à 3h AM et permis de terrasse temporaire les 9, 10, 11 et 12 août 2018
La résolution numéro 2018-06-173

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le Bar Tingwick à faire entente sa musique jusqu'à 3h AM et l'aménagement d'une terrasse temporaire les 9, 10, 11 et 12 août 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-174 Don CDE de Tingwick : 10 000\$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyé par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu de remettre la somme de 10 000\$ en don au CDE de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-175 Remplacement d'une partie du parc informatique

Considérant qu'une partie du parc informatique de la municipalité est désuet;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu de se procurer un serveur ainsi qu'un ordinateur de Cablovision Warwick pour la somme de 5 974.99\$ plus les frais d'installation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-176 Ménage des plates-bandes : automne et printemps : Madame Simone Chatigny (40\$/heure)

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'embaucher Madame Simone Chatigny pour le ménage et l'entretien des plates-bandes à l'automne et au printemps.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-177 Offre d'emploi : coordonnateur en loisir et secrétaire-réceptionniste

Il est proposé par la conseillère, Marjolaine Vaudreuil appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu qu'une offre d'emploi pour l'embauche d'un coordonnateur en loisir et secrétaire-réceptionniste soit publiée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-178 Changement horaire bibliothèque

Considérant que la coordonnatrice de la bibliothèque, Maureen Martineau avec ses bénévoles demande un changement d'heure le jeudi;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu que les nouvelles heures à la bibliothèque pour le jeudi soient de 15h à 17h30.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-179 Inscription congrès FQM du 20 au 22 septembre 2018

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par la conseillère Ginette Chapdelaine et résolu d'inscrire 2 élus pour le congrès de la FQM du 20 au 22 septembre 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Réclamation M. Paul Picard : ramonage de cheminée
La résolution numéro 2018-06-180**

Considérant que M. Paul Picard mentionne que le ramoneur de cheminée a brisé sa toiture;

Considérant qu'avec les preuves fournies, le conseil considère que ce n'est pas concluant;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par la conseillère Ginette Chapdelaine, il est résolu de refuser la présente demande de réclamation faute de preuve.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2018-06-181

Urgence Bois-Francs : appui à la démarche afin de doter la région d'une quatrième ambulance

Attendu qu'actuellement, trois ambulances desservent le territoire de la MRC d'Arthabaska;

Attendu que la couverture ambulancière du territoire de la MRC d'Arthabaska est déficiente par rapport à celle de certaines MRC voisines;

Attendu qu'à cette situation vient s'ajouter les impacts reliés à la modification des corridors de traumatologie entre les hôpitaux au Centre-du-Québec;

Attendu que cela fait en sorte que les transports en ambulance entre différents hôpitaux prennent plus de temps, mobilisant ainsi une ressource qui ne peut être utilisée en cas d'urgence pour un citoyen ou une citoyenne de la MRC d'Arthabaska;

Attendu que dans ce contexte, les citoyens de la MRC d'Arthabaska n'ont pas accès au niveau de service auquel ils ont droit;

Attendu que, notamment, cela pourrait venir influencer le choix de certaines personnes âgées qui sont rendues à un moment de leur vie où elles réfléchissent entre rester dans leur communauté ou déménager dans un centre où il y a plus de services;

Attendu que l'un des enjeux identifiés dans la planification stratégique Destination 2025 de la MRC d'Arthabaska est d'« *assurer l'implantation de conditions favorables au maintien des aînées dans leur municipalité* »;

Attendu que lors d'un appel d'urgence pour un service ambulancier, chaque minute compte afin que la personne ne subisse pas de séquelles ou qu'elle demeure en vie;

Attendu que, dans cette optique, Urgence Bois-Francs a entrepris des démarches auprès du gouvernement du Québec afin de doter la région d'une quatrième ambulance;

Attendu que cette nouvelle ambulance serait basée dans la Ville de Warwick, ce qui permettrait de mieux desservir le secteur sud de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Ginette Chapdelaine, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la démarche d'Urgence Bois-Francs à l'effet de doter le territoire de la MRC d'Arthabaska d'une quatrième ambulance, laquelle serait basée dans la Ville de Warwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

